

MEMOIRE TECHNIQUE

CANDIDAT : ………………………………………………………………

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

LOT ……… - ………………………………………………………….

Réaménagement des locaux du siège

de l’UGECAM Rhône-Alpes

|  |
| --- |
| Pouvoir Adjudicateur |
| Groupe UGECAM Rhône-Alpes  41 chemin Ferrand  69370 Saint Didier au Mont d’Or  Représenté par son Directeur Général |

# Preambule

**Le cadre de réponse servira de base à l’analyse des offres, chaque élément étant en relation avec un critère d’appréciation de l’offre. Le candidat peut joindre toute autre pièce qu’il juge nécessaire pour le jugement de son offre.**

**Les réponses peuvent renvoyer à des annexes clairement identifiées (par un numéro d’annexe, de page…).**

# Présentation générale

* *Coordonnées précises de la société / agence en charge des travaux*
* *Identification et coordonnées complètes du responsable de la société / agence en charge des travaux*
* *Identification et coordonnées complètes d’un référent technique en charge du suivi des travaux*
* *Identification et coordonnées complètes d’un référent administratif en charge du suivi des travaux*

# Moyens humains ET MATERIELS dédiés à L’EXECUTION DES TRAVAUX

* *Composition et organisation de l’équipe en charge de l’exécution et du suivi des travaux(qualifications, diplômes, habilitations ou formations spécifiques)*
* *Liste du matériel utilisé pour la réalisation des travaux*
* *Indications concernant la provenance des principales fournitures (avec fiches techniques) et, éventuellement, les références des fournisseurs correspondants,*
* *Dispositions prises par le candidat pour assurer le respect des délais d’intervention*

# Organisation et méthodologie prévues pour la réalisation DES TRAVAUX

* *Description de l’organisation pour la réalisation des travaux prévus au CCTP*
* *Principales mesures prévues pour assurer la sécurité du chantier*
* *Installations d'hygiène prévues*

# Développement durable

* *Mesures prises visant à la protection de l’environnement et au développement durable notamment dispositions envisagées pour la gestion, la valorisation et l'élimination des déchets (notamment mention des installations dans lesquelles les déchets seront déposés en fonction de leurs typologies) conformément à la réglementation en vigueur), économies d'eau et d’énergie, recours à des énergies propres, réduction des nuisances sonores,… dans le cadre de la réalisation des travaux*